COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU S.A.P.N.S.C.

LE 21 JANVIER 2009 A NOTH

PARTICIPANTS :

- Xavier **ROY**, secrétaire général, base de Bastia
- Michel **LAMARRE**, membre du bureau, base de Montpellier
- Bernard **CLAVE**, membre du bureau, base de Marignane
- Alain **SEGURA**, membre du bureau, base de Bordeaux
- Jean- Pierre **SCHULLER**, membre du bureau, Nîmes
- Franck **BONDI**, délégué base de la Rochelle
- Gery **BOUCHARD**, délégué base de Pau.
- Alain **FRANJOU**, délégué base de Grenoble
- Alain **GUERARD**, délégué base de Lyon
- François **HOAREAU**, délégué base Quimper
- Eric **IDATTE**, délégué base Besançon
- Gilles **LOSSOUARN**, délégué base de Cannes
- Manot **MAGAR**, délégué base de Paris
- Christophe **POILLOT**, délégué base d'Ajaccio
- Sébastien **ROUGET**, délégué base de Granville et représentant la base du Havre
- Michel **ROMANI**, délégué base de Guadeloupe
- Patrick **SAVES**, délégué base Perpignan
- Jean-Louis **TAUZIA**, délégué base de Lorient
- Frédéric **VIRELLO**, délégué base de Clermont-Ferrand
- Denis **ZUBRIC**, délégué base d'Annecy

NON REPRESENTES et excusés, Mr. Marc TRIPIER, Responsable Pédagogique du Centre de Formation et les délégués des bases de Lille et Strasbourg.

L'acheminement du Dr de la Sécurité Civile, du chef du GMA et du chef du GH lié aux conditions météo du moment nous a contraints à décaler l'ordre du jour programmé à savoir :

- ***BILAN DES DELEGUES*** présents (Cf.ci-dessus) à 09h00.

- ***BILAN FINANCIER :***

  * ***Présentation*** du bilan financier par Mr. Jean-Pierre SCHULLER.

  * ***Question de Mr. Géry BOUCHARD*** : à l'avenir serait-il possible d'établir une traçabilité du bilan financier sur trois ans pour comparaison ?
  Réponse favorable.

  * ***Cotisation:***

    - Question de plusieurs délégués : pensez-vous, pour 2010, à une cotisation basée sur les salaires liés à la spécificité (M.O.B., Pilote) .Un prélèvement automatique serait-il possible ?
    - Réponse : nous effectuerons un sondage en cours d'année auprès de nos adhérents via les délégués dans l'hypothèse de la réalisation de ces requêtes.

- **ARRIVEE du chef du GH à 11H10** en provenance de Nîmes au moyen d'un Ecureuil.

- **ARRIVEE du Dr de la Sécurité Civile et du chef du GMA** en provenance de Paris à Limoges par avion et de Limoges à l'assemblée en véhicule cause météo (Mr. LAMARRE).

  Monsieur ROY procède alors au discours de bienvenue et présente le S.A.P.N.S.C. au moyen d'un diaporama Power Point.

  Monsieur Alain PERRET prend ensuite la parole, abordant les thèmes suivants :

  * ***Schéma financier*** : les objectifs définis, notamment en matière d'infrastructure, seront respectés en regard des conditions budgétaires qui ne sont pas défavorables pour 2009. L'avenir risque d'être moins propice pour la D.S.C (budgets programmés sur 3 années)

* **Alignement progressif** prévu sur les navigants de la B.A.S.C. pour nos M.O.B. et pilotes (étayé par une intervention de Mr. X.ROY).

* **Les grandes évolutions à venir**:

- matériel (achat de nouveaux hélicoptères, nouvelle commande de JVN en cours…)
- géographique (implantation de nouvelles bases, notamment outre mer..)

* **Relations avec les gendarmes** : Intégrés au Ministère de l'Intérieur depuis le début de cette année notamment :

- organiques
- en personnel
- budgétaires.

Rapprochement entre les deux entités hélicoptères en "mécanismes régulés ".

Création d'un Centre de Maintenance Gendarmerie à Orléans donc rapprochement inévitable avec celui de Nîmes pour une flotte de 90 machines :

- maintenance de tous les EC-145 à Nîmes
- maintenance de tous les Ecureuils et EC-135 à Orléans avec éventuellement les appareils des Douanes.

Structure de coordination spécialisée au travers d'un comité de pilotage D.G.N./D.S.C.

Nouvelle mission d'ampleur N.R.B.C. etc…….

En 2012, nous allons effectuer en Outre-Mer les missions qui sont actuellement réalisées par les militaires.

* **Projets** :

- *Acquisition de gros porteurs hélicoptères* qui devraient être opérationnels en janvier 2012.

- *Martinique* : mise en place d'un EC-145, d'un EC-225 et d' UISC avec les personnels associés (environ 400 personnes). Elle va devenir une tête de réseau sur le site de l'armée de l'air à l'horizon 2012.

- *Guyane* : pas d'hélico Sécurité Civile mais 2 machines gendarmerie.

- *La Réunion* : création d'une base armée par un EC-145 Sécurité Civile et un EC-145 Gendarmerie.

- *Nouvelle Calédonie* : pas d'hélico Sécurité Civile.

- *Tahiti* : affectation prévue de deux Dauphins sur décision politique.

- *Le Luc* : décision connue depuis hier soir de mettre en place un détachement pour une durée de six mois dans un premier temps. Ceci pourra être suivi d'un détachement permanent (base). Les gendarmes restent à Hyères.

- *Missions sanitaires* : Madame BACHELOT a un projet de suppression de nombreux hôpitaux ce qui veut dire qu'à l'avenir nos machines pourront être beaucoup plus sollicitées pour ces missions.

- *Immobilier des bases* : (environ deux millions d'euros). Les programmes sont maintenus avec toutefois six à huit mois de retard.

- *Programme Antares* : en cours de réalisation.

- *Echéance Outre-Mer* : pour 2012 conjointement avec les Gendarmes.

- *Couleur des hélicos* : nos deux couleurs, le jaune et le rouge, entre autres, seront préservées.

- *Bases* : pour certaines, rapprochement d'ici trois ans avec les Gendarmes.

- *Médicalisation des Bases* : pas de schéma global, se fera au cas par cas.

- *Partenaires* : ils devront être homogénéisés (mutualisation). Groupe de travail en cours à l'ECGH.

- *N.R.B.C.* (risque terrorisme) : des exercices d'ampleur ont été récemment organisés à cet effet, notamment dans le Var (Terror Attack).

A titre d'exemple, au regard de l'actualité récente, il avait été envisagé de rapatrier 14 hélicos de la Sécurité Civile sur Paris.

Les missions N.R.B.C. ne sont pas totalement finalisées mais les hélicoptères seront privilégiés dans la gestion de ces crises.

Tous les hélicoptères resteront dans la "main" du Préfet de Zone.

- **PAUSE DEJEUNER à 13H30**.

- **DEPART du Dr de la Sécurité Civile, du chef du GMA et du chef du GH à 15H** au moyen de l'Ecureuil via Montluçon à destination de Paris pour le DSC et le chef du GMA (avion B.A.S.C.), à destination de Nîmes pour le chef du GH.

- **REPRISE DE l'AG à 15H15 (Mr. X.ROY)**.

* ***Renouvellement du Bureau***.

Exposé par Mr. Michel LAMARRE :

- Sortants :
  - Mr. M.LAMARRE qui se représente mais souhaite qu'il y ait des candidats, espérant éventuellement prendre un peu de recul .
  - Mr. A.SEGURA qui ne se représente pas.
- Remplacement de Mr. J.L.DUBROEUCQ qui avait démissionné.
- Candidats :
  - *M.O.B.* :
    - Mr. M.ROMANI, délégué de la base de Guadeloupe
    - Mr. G.LOSSOUARN, délégué de la base de Cannes

- Mr. P.SAVES, délégué de la base de Perpignan

- *Pas de pilote.*

- Ont obtenus après un vote à bulletin secret :

  - Mr. M.ROUMANI 9 voix
  - Mr. G.LOSSOUARN 21 voix
  - Mr. P.SAVES : 11 voix.

- Sont élus Mrs .**G.LOSSOUARN, P.SAVES et M. LAMARRE**

N.B : remarque fondée d'un délégué avant l'élection du nouveau bureau, constatant qu'il était majoritairement composé de personnels des bases sud. Etat encore confirmé à l'issue de ce vote ; le SAPNSC apprécierait des candidats d'autres horizons, mais force est de constater cette réalité. Mais n'oublions pas que les personnels ont aussi servi dans d'autres bases auparavant et que nous avons vocation à défendre les intérêts de tous ….

* ***Rapport moral interactif du secrétaire général*** :

- ***Questions sur la compréhension des différentes dénominations des commissions.***

Réponse : nous allons envoyer à tous les adhérents via les délégués une note explicative sur les différents comités et commissions :

- CCP : **C**ommission **C**onsultative **P**aritaire
- CTPL : **C**omité **T**echnique **P**aritaire **L**ocal
- CTPS : **C**omité **T**echnique **P**aritaire **S**pécial du GMA
- CAé : **C**ommission **A**éronautique

- **Abord par Mr.X.ROY de la parité M.O.B./ Pilotes.**

  - Rendue nécessaire pour les M.O.B. en raison d'une évolution très sensible du métier du fait de l'avancée technologique de la nouvelle machine (électronique de navigation, procédures treuillage etc..).

- Question de Mr. A.SEGURA : allons-nous vers de nouveaux errements par rapport au projet d'équité avec la base avion ?

Mr. X.ROY demande alors à l'assemblée si quelqu'un peut informer le bureau sur les raisons du vote "surprenant" du 15 janvier 2009.

Mr. G.LOSSOUARN donne une des explications de ce vote "sanction" du 15 janvier dernier : "*manque d'informations en général notamment sur la revalorisation liée à la montée en puissance du métier de M.O.B. Il existe aujourd'hui un écart sensible à statut et niveau égal entre M.O.B. et pilotes en particulier sur les derniers niveaux. De même, l'écart entre un technicien sol et nos MOB a considérablement diminué depuis peu.*

- **Mr. X.ROY :**

  - Tout d'abord évitons les comparaison entre les différentes entités telles que les Gendarmes, militaires ou autres.

  - C'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années. La montée en puissance du métier de M.O.B. mérite une revalorisation sensible qui aurait pour effet de réduire l'écart M.O.B./Pilotes.

- **Question de Mr. D.ZUBRIC** exprimant la crainte des M.O.B pour l'A.P.R.S. (mise en application très contraignante) et équivalence en regard de la FRA 66.

Mr. X.ROY : sujet évoqué il y a peu en CTPL que nous allons suivre auprès de l'Adjoint Technique de manière à répondre à vos préoccupations légitimes.

- **Mr. M.LAMARRE aborde le sujet des statuts.**

Modifiés à l'AG de novembre 2007, ils sont maintenus avec un projet pour de nouveaux statuts qui seront entérinés à la prochaine AG. Ce projet sera soumis aux délégués en cours d'année.

Mise en place éventuelle d'une boîte mail pour les délégués de base, par exemple annecy@sapnsc.fr, cette adresse pouvant être automatiquement redirigée vers un mail personnel.

- **Points évoqués ensuite par Mr. X.ROY.**

***Dossier instructeur*.**

Ce dossier est en cours et nous travaillons activement à son aboutissement. La réunion du 28/01 doit enfin nous faire connaître les propositions de l'administration. La prime associée à la revalorisation serait triennale.

- *Question de Mr. J.L.TAUZIA* : serait-il possible de forfaitiser les heures de nuit pour l'ensemble des personnels. En effet, nous sommes pénalisés par le nombre de gardes inférieur imposé, lié à notre fonction spécifique d'instructeur (instructeur entre 60 et 80, C.P.S.I.entre 50 et 80).

Suite à un vote à main levée, il apparaît que la majorité des personnels présents à cette AG ne souhaite pas cette éventualité.

Ce point nécessite un rappel : le paiement des "heures de nuit" s'effectue dans un cadre légal d'indemnisation d'une astreinte ayant donné lieu à une intervention, forfaitisée chez nous par 2 taux. Si un forfait global mensuel ou annuel pour tous les agents remplaçait ce dispositif, outre la difficulté à le mettre en place, ce pourrait être la porte ouverte à aucune limite …

- *Mr.Gery BOUCHARD* : il serait bon d'augmenter le nombre d'instructeurs pour diminuer le temps de travail.

N.B : Le récent accord de la direction pour des postes supplémentaires d'IMOB est une avancée. Les postes d'instructeurs pilotes sont contingentés …

*** Poste à responsabilité.**

Les postes à responsabilité peuvent être tenus par un M.O.B. pour l'Adjoint CPN et OSA. En outre, un poste de chef du bureau contrôle et un poste chef de soutien en ligne ont été crées et seront officialisés au C.T.P.S. du 28 janvier à Paris. (reporté à mars depuis …)

- **Mr. M.LAMARRE** fait ensuite le point sur :

*** le règlement intérieur** et notamment l'organigramme associé à ce dernier ;

*** l'état des repos récupérateurs** qui"traînaient" sans qu'aucune information ne nous soit diffusée depuis plus de deux ans. Nous venons de régler ces derniers en deux mois.

*** modifications de la R.C.E.** : officialisation des postes d'Adjoint CMO, CPN, OSA, Chef du bureau contrôle, CSL., modifications importantes pour la perte de salaire en cas de longue maladie et d'interruption de vol pour cause disciplinaire.

- **Mr. X.ROY** :

* La mise à pied d'un navigant n'aura plus lieu d'être "comme les navigants de la B.A.S.C".

*** Indemnités de nuit de l'équipe renfort** (GSO aujourd'hui) :

- A l'origine, le pool renfort, sur un deal GH, ne devait pas comptabiliser ses heures la première année. Ce deal a eu pour effet le non paiement des heures de nuit du dernier trimestre de certains navigants qui se sont retrouvés en négatif. Ce problème vient d'être résolu auprès du GH et aura pour effet de rattraper ces errements.

Question de Mr.Gery BOUCHARD : le taux horaire de nuit de 22€ peut-il être revalorisé ? Réponse de Mr.ROY : oui. Il est fixé par arrêté.

Réf. : **Arrêté du 7 février 2002 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions en application du décret no 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur NOR : INTA0100804A**

*** Les RC**: les RC antérieurs à 1994 seraient éventuellement réintégrés aux gens toujours en place. Leur défraiement parait improbable (jugement positif de l'affaire Paul BERNARD).

*** C.E.T.** : afin d'en faciliter sa compréhension, une notice explicative sera élaborée et diffusée à cet effet au même titre que les fiches sur les différents comités supra.

- **Questions des Bases**

M.ROMANI, délégué Guadeloupe sur :

- *le délai de paiement des déménagements* :

Mr. X.ROY : nous allons vérifier la procédure auprès du GMA. Il n'est pas normal que les agents attendent aussi longtemps, mais il est essentiel que nous soyons informés rapidement dans ce cas par les intéressés afin d'intervenir immédiatement auprès de la direction.

- *l'intégration des primes PN dans le salaire :*

Mr. X.ROY : Ces primes PN ne sont pas intégrées dans le salaire de base des policiers et BSPP pour la retraite ; en revanche, elles le sont pour les personnels contractuels.

- *le problème de l'échange machine* :

  - **Mr. X.ROY** : ce problème est résolu et se fera dorénavant par avion.

  - **Post AG**, Mr.J.P. SCHULLER apprend simplement le vendredi 23 janvier que le prochain échange se ferait de nouveau par bateau au départ et à l'arrivée d'un port méditerranéen (Toulon, Marseille).

- *les négociations pour les aides au coût des voyages allers- retours Guadeloupe-Métropole au profit des personnels :*

Mr. X.ROY : une réponse a déjà été faite dans ce sens à Mr. J.M. BATY. La règle pour tous les ministères est un billet en classe économique, sauf missions exceptionnelles (démineurs,…) Les réductions offertes à certaines sociétés répondent à de gros volumes de billets et résultent d'accords particuliers. Une étude pourrait être lancée à l'occasion de la création des futures bases outre-mer (association de ces dernières).

- *la mutualisation avec les gendarmes pour les mutations ?*

Mr. X.ROY : au cours de son allocution, le DSC a évoqué ce sujet d'une manière positive.

- *le niveau de vie des personnels affectés à la Guadeloupe :*

  Mr. X.ROY : possible si un contrat est élaboré pour les personnels outre-mer, certainement au niveau de Bercy. La création de bases et le rapprochement avec les gendarmes pourrait être favorable.

- **Il est alors 21h30** : dîner !

- **RETOUR DU REPAS** :

* **Approbation des comptes Mr. J.P.SCHULLER** :

Après une vérification des comptes par Mrs. F.BONDI et C. POILLOT, respectivement délégués des bases de La Rochelle et d'Ajaccio, ceux-ci sont approuvés.

* **Réunion du nouveau bureau pour sa composition.**

- Mr. X. ROY, secrétaire général.
- Mr. M. LAMARRE, secrétaire général adjoint branche pilote.
- Mr. B.CLAVE secrétaire général adjoint branche M.O.B.
- Mr. G.LOSSOUARN secrétaire
- Mr. P.SAVES secrétaire adjoint
- Mr. J.P.SCHULLER, trésorier.

- *Il est alors minuit 30 …*

Le Secrétaire de séance

J.P.SCHULLER